

VISA[®] PLATINE AFFAIRES VOYAGES^{MC} RBC BANQUE ROYALE[®]

Tout un monde de
voyages en récompenses.
Et plus encore.



RBC Banque Royale



La gestion des dépenses n'a jamais été aussi simple, ni aussi avantageuse

Nous sommes heureux de vous présenter la carte Visa Platine Affaires Voyages RBC Banque Royale, un moyen pratique et sûr de gérer vos dépenses tout en accumulant des points RBC Récompenses®.

Votre nouvelle carte Visa Platine Affaires Voyages RBC vous permet de tirer davantage profit de vos dépenses d'entreprise en vous permettant d'accumuler des points RBC Récompenses. Échangez-les contre des billets d'avion sans période d'interdiction ni restriction quant au nombre de sièges[‡], ou contre des articles, des cartes-cadeaux ou des chèques-cadeaux, et plus encore[‡].

Accumulez et échangez vos points plus rapidement en regroupant les points RBC Récompenses accumulés par chacun de vos employés titulaires d'une carte Platine Affaires Voyages dans un seul compte, puis en regroupant ces points avec ceux de vos cartes Platine et Voyages Affaires et personnelles afin d'accumuler encore plus de points RBC Récompenses.

Votre carte Visa Platine Affaires Voyages RBC vous aide à gérer efficacement et simplement toutes vos dépenses d'entreprise, tout en vous fournissant des assurances indispensables. En outre, une puce intégrée fait de la Visa Platine Affaires Voyages RBC l'une des cartes les plus sûres qui soient pour voyager dans le monde. Vous pouvez compter sur votre carte Visa Platine Affaires Voyages RBC quelle que soit la destination où vous mènent vos affaires.

Vous trouverez dans ce guide tout ce que vous devez savoir au sujet de votre carte. En outre, une liste des numéros de téléphone importants figure à la dernière page.

Table des matières

Introduction	3
Accès facile à des fonds	4
Chèques de voyage sans frais de commission	4
Cartes perdues ou volées	5
Puce électronique et NIP pour le niveau de sécurité le plus élevé	5
Visa PayWave	5
RBC Récompenses	6
Assurances pratiques et précieuses	8
Services aux voyageurs	12
Rabais et offres spéciales	13
Numéros de téléphone importants	14

Accès facile à des fonds

Vous pouvez utiliser votre carte Visa Platine Affaires Voyages RBC pour accéder à vos fonds disponibles, partout et en tout temps, de plusieurs façons pratiques :

- Accédez à des avances de fonds allant jusqu'à 1 000 \$CA par jour (jusqu'à concurrence de votre limite de crédit disponible) dans le monde entier*, à tous les GAB affichant le logo Visa.
- Utilisez votre carte pour effectuer des achats partout dans le monde où la carte Visa est acceptée, notamment en ligne, par téléphone et dans des millions de points de vente au détail.
- Réglez des achats en ligne au moyen de votre carte.
- Établissez des paiements préautorisés pour la majorité de vos factures et profitez de la commodité de n'avoir qu'un seul paiement chaque mois, porté à votre compte Visa Platine Affaires Voyages RBC.

Chèques de voyage sans frais de commission

En présentant votre carte Visa Platine Affaires Voyages RBC dans n'importe quelle succursale de RBC Banque Royale, vous obtiendrez des chèques de voyage sans commission, émis dans la plupart des devises du monde.

Cartes perdues ou volées

Dès que vous constatez la disparition de votre carte, appelez au numéro indiqué au dessous. N'oubliez pas de vous identifier en tant que titulaire d'une carte Visa Platine Affaires Voyages RBC durant votre appel. Le Centre des cartes annulera votre carte perdue ou volée et vous émettra une carte de remplacement qui vous sera postée.

**Cartes perdues ou volées en Amérique du Nord :
1-800 ROYAL® 1-2 (1 800 769-2512)**

**À l'extérieur de l'Amérique du Nord, à frais virés :
416 974-7780**

Puce électronique et NIP pour le niveau de sécurité le plus élevé

Votre carte Visa Platine Affaires Voyages RBC est munie de la technologie de la carte à puce avec NIP à la fine pointe du progrès qui vous protège contre la fraude et la contrefaçon, puisque la micropuce intégrée est chiffrée et pratiquement impossible à reproduire. Lorsque vous effectuez une opération à un terminal doté d'un lecteur de carte à puce, vous êtes aux commandes.

Visa payWave

Cette caractéristique sans contact vous permet de régler vos achats sans avoir à glisser ou à insérer votre carte dans les établissements acceptant Visa payWave[†]. Voilà un moyen rapide, commode et sécuritaire de régler vos petits achats de tous les jours.

RBC Récompenses

Comment accumuler des points Récompenses

En tant que titulaire d'une carte Visa Platine Affaires Voyages RBC, vous obtenez automatiquement 1 point RBC Récompenses pour chaque dollar d'achat porté à votre carte[†]. De plus, vous pouvez accumuler des points plus rapidement si vous êtes un propriétaire d'entreprise titulaire d'une carte de crédit Voyages personnelle et d'une carte de crédit Affaires Voyages, en plus de choisir de regrouper l'ensemble de vos points RBC Récompenses sur une seule carte^{††}. Vous pouvez échanger vos points contre une gamme exceptionnelle de récompenses, notamment des voyages, des articles, des cartes-cadeaux/chèques-cadeaux, des dons de bienfaisance et des bons Récompenses financières RBC^{®.‡}.

Obtenez des points RBC Récompenses supplémentaires lorsque vous magasinez en ligne au CyberCentre RBC Récompenses^{MC**}, réservez votre prochain voyage par l'intermédiaire de Carlson Wagonlit Travel^{‡,‡} ou louez un véhicule à un comptoir de location Thrifty Location d'Autos[‡] participant au Canada[^] au moyen de votre carte de crédit RBC Récompenses.

Visitez le www.rbc recompenses.com/accumuler

Primes-voyages

Le programme RBC Récompenses vous offre une souplesse et un choix qui vous permettent de personnaliser vos projets de voyage. Vous pouvez échanger les points accumulés contre une foule de primes :

- des billets d'avion
- des forfaits vacances
- des séjours à l'hôtel
- des voitures de location
- des croisières
- des excursions



Les points RBC Récompenses sont échangeables contre des billets d'avion de n'importe quelle compagnie aérienne, sans période d'interdiction ni restriction quant au nombre de sièges[‡].

Articles

Choisissez vos récompenses parmi un large éventail d'articles de marques réputées, incluant Samsung[‡], Cuisinart[‡] et Heys[‡]. Vous êtes sûr de trouver quelque chose qui vous convient.

Cartes-cadeaux et chèques-cadeaux

La plupart des cartes-cadeaux/chèques-cadeaux étant échangeables contre seulement 3 000 points RBC Récompenses^{***}, vous pourrez choisir parmi notre liste de certains des meilleurs détaillants du Canada, comme Home Depot[‡], Future Shop[‡], Bureau en Gros[‡] et bien d'autres.

Récompenses financières RBC

Utilisez vos points pour atteindre vos objectifs financiers grâce aux bons Récompenses financières RBC.

Échanger vos points, c'est facile

Le total à jour de vos points sera clairement indiqué sur votre relevé mensuel. Pour en savoir plus sur le choix de récompenses et la façon de les obtenir, consultez le barème d'échange des points ci-joint ou rendez-vous au www.rbc recompenses.com.

Assurances pratiques et précieuses

Protégez-vous lors de vos déplacements et de vos achats. Utilisez simplement votre carte Visa Platine Affaires Voyages RBC pour régler tous vos achats et tirez avantage d'une assurance protection automatique.

Assurance annulation et interruption de voyage⁵.

Lorsque vous payez un voyage au moyen de votre carte Visa Platine Affaires Voyages RBC, si un imprévu vous oblige à annuler votre voyage, cette assurance couvre le coût des frais de voyage non remboursables réglés à l'avance. De plus, au besoin, elle couvre le billet aller simple en classe économique pour retourner à votre point de départ si votre voyage est interrompu ou retardé.



Inscrivez-vous dès aujourd'hui au bulletin d'information électronique à l'adresse www.rbc recompenses.com afin de recevoir des mises à jour concernant nos plus récentes promotions et nos programmes.

Assurance accident de voyage³. Les titulaires de carte admissibles bénéficient d'une protection s'ils règlent leurs frais de transport à bord d'un véhicule de transport public sous licence au moyen de leur carte Visa Platine Affaires Voyages RBC. Cette protection s'élève jusqu'à 500 000 \$CA en cas d'accident mortel, de mutilation ou de perte de la vue.

Assurance Couverture-achat¹. Grâce à la Couverture-achat, les achats admissibles que vous effectuez pour votre entreprise à l'aide de votre carte Visa Platine Affaires Voyages RBC sont automatiquement assurés contre la perte, le vol ou les dommages jusqu'à 90 jours à partir de la date d'achat. Veuillez conserver vos reçus et vos garanties en prévision d'une éventuelle demande de règlement.

Assurance garantie allongée¹. Cette assurance double la durée de la garantie canadienne originale du fabricant, jusqu'à concurrence d'une année additionnelle, sur les articles d'affaires admissibles que vous achetez au moyen de votre carte Visa Platine Affaires Voyages RBC. La garantie originale combinée à la Garantie allongée ne peut pas dépasser cinq ans. Veuillez conserver vos reçus, factures et garanties du fabricant en cas de demande de règlement.

Assurance collision/dommages pour les véhicules de location². Cette assurance vous offre une protection en cas de collision, de vol et de dommages au cours des 48 premiers jours consécutifs de chaque location. Il suffit de louer un véhicule, d'en porter le coût de location à votre carte Visa Platine Affaires Voyages RBC et de refuser l'exonération en cas de dommages par collision (EDC) ou l'assurance pertes et dommages offertes par l'entreprise de location.

Assurance achats de première nécessité¹. Dans l'éventualité où la compagnie aérienne perdrait vos bagages enregistrés ou vous les livrerait avec plus de quatre heures de retard, votre carte vous permet de vous procurer, dans les quatre jours suivant votre arrivée, jusqu'à concurrence de 500 \$CA, des vêtements et des articles de toilette nécessaires.



Pour bénéficier de cette couverture, vous devez avoir réglé votre billet d'avion avec votre carte Visa Platine Affaires Voyages RBC, ou avoir échangé vos points RBC Récompenses pour l'obtenir.

Assurance retard de vol³. Si vous manquez votre vol de correspondance, si on vous refuse l'accès à bord ou si le départ de votre vol est retardé, cette assurance vous remboursera jusqu'à 250 \$CA par jour (maximum de 500 \$CA). Le remboursement couvre les dépenses raisonnables engagées pour couvrir le séjour à l'hôtel, les repas au restaurant, les rafraîchissements ainsi que les achats de première nécessité et autres articles si vous avez réglé le coût du vol au moyen de votre carte Visa Platine Affaires Voyages RBC.

Assurance cambriolage à l'hôtel ou au motel¹. Si vous êtes un client enregistré à un hôtel ou un motel et vous avez effectué et réglé votre réservation au moyen de votre carte Visa Platine Affaires Voyages RBC, vous aurez droit à un remboursement allant jusqu'à 2 500 \$CA en cas de dommages ou de pertes subis à la suite d'un cambriolage dans votre chambre d'hôtel ou de motel durant votre séjour. Un rapport de police établissant la présence de marques d'effraction visibles est requis.

Veuillez consulter les certificats d'assurance pour connaître tous les détails de cette couverture.

Services aux voyageurs

Lorsque vous vous déplacez hors de votre province, Assistance aux Assurés Inc. (« Assistance aux Assurés ») vous offre une gamme de services inestimables au cas où vous devriez faire face à des situations imprévues, à des urgences médicales ou si vous avez besoin d'assistance juridique. Assistance aux Assurés répondra à vos questions et traitera vos demandes de règlement concernant les assurances décrites dans le présent guide. Elle offre aussi les services d'urgence suivants :

Assistance préalable au voyage. Avant de partir en voyage, n'hésitez pas à téléphoner à Assistance aux Assurés pour obtenir des renseignements utiles tels que les précautions recommandées par l'Organisation mondiale de la santé, les conditions météorologiques dans les grandes villes du monde entier, les taux de change ainsi que les exigences en matière de vaccination et de visa.

Billets d'avion et avances de fonds en cas d'urgence.

Si vous perdez votre carte ou êtes victime d'un vol pendant un voyage n'importe où dans le monde, vous pouvez téléphoner à Assistance aux Assurés pour obtenir des fonds d'urgence et des billets d'avion. Les fonds d'urgence seront débités de votre compte au même titre qu'une avance de fonds* et les billets d'avion seront facturés comme un achat.

Service de messagerie d'urgence. En tant que titulaire de la carte Visa Platine Affaires Voyages RBC, vous avez accès au service téléphonique mis à votre disposition gratuitement par Assistance aux Assurés pour vous permettre d'envoyer et de recevoir des messages en cas d'urgence personnelle lorsque vous êtes en voyage.

Vous – et les personnes qui doivent rester en liaison avec vous – pouvez ainsi communiquer avec Assistance aux Assurés pour laisser ou recevoir de brefs messages.

Médicaments sur ordonnance. En voyage, vous pouvez téléphoner à Assistance aux Assurés afin d'obtenir des médicaments pour lesquels vous possédez une ordonnance.

Notre service communiquera avec votre médecin traitant et remplira les formalités requises afin que vous puissiez prendre livraison de vos médicaments à la pharmacie la plus proche. Le prix des médicaments et les frais de messagerie seront imputés à votre compte de carte de crédit comme un achat.

Documents de valeur. Assistance aux Assurés peut faire en sorte que vos documents de valeur (passeport, permis de conduire, etc.) soient ramassés et livrés à votre intention si vous constatez en arrivant à destination que vous les avez oubliés, à la condition toutefois qu'il y ait quelqu'un à votre domicile ou bureau pour localiser les documents. Les frais de messagerie seront portés à votre compte à titre d'achat.

Service d'aide juridique⁴. Si vous avez besoin de conseils juridiques pendant un séjour à l'extérieur, vous pouvez téléphoner à Assistance aux Assurés pour obtenir les noms d'avocats, d'ambassades et de consulats locaux aptes à vous aider. Si vous devez payer une caution ou verser des fonds à un conseiller juridique, Assistance aux Assurés s'occupera du transfert de ces fonds à partir de votre compte. Le choix final du fournisseur de services juridiques vous appartiendra.

Services de recommandation médicale d'urgence⁴.

Si vous avez besoin de services médicaux à l'étranger, Assistance aux Assurés vous dirigera vers le médecin ou le centre de soins le plus proche.

Vous pouvez joindre Assistance aux Assurés, en tout temps, au 1 800 533-2778 de partout au Canada et aux États-Unis, ou à frais virés au 905 816-2581 de l'extérieur du Canada ou des États-Unis.

Rabais et offres spéciales

Transformez automatiquement vos achats d'affaires en économies grâce à Visa SavingsEdge®. Enregistrez gratuitement votre carte Visa Platine Affaires Voyages RBC admissible au www.visasavingsedge.ca.

N'oubliez pas de consulter votre relevé pour connaître les autres offres intéressantes et rabais auxquels vous avez droit comme titulaire d'une carte Visa Platine Affaires Voyages RBC.

Numéros de téléphone importants

Échange des points RBC Récompenses

Pour obtenir des primes-voyages, appelez Voyages RBC Récompenses, au **1 877 636-2870**, ou visitez le **www.rbcrecompenses.com**.

Pour obtenir des articles, des bons Récompenses financières RBC et des cartes-cadeaux/chèques-cadeaux: **1-800 ROYAL 1-2 (1 800 769-2512)**

Service à la clientèle RBC Banque Royale

En Amérique du Nord: **1-800 ROYAL 1-2 (1 800 769-2512)**

À l'extérieur de l'Amérique du Nord, à frais virés: **416 974-7780**

Vous pouvez téléphoner pendant les heures d'ouverture pour obtenir de l'information au sujet de votre carte.

Vous pouvez obtenir le solde de votre compte Visa, demander des copies de vos relevés ou échanger des points en téléphonant à notre système automatisé accessible 24 heures sur 24, au **1-800 ROYAL 1-2 (1 800 769-2512)**.

Pour désactiver l'accès téléphonique aux renseignements sur votre compte: **1-800 ROYAL 1-2 (1 800 769-2512)**.

Cartes perdues ou volées

En Amérique du Nord: **1-800 ROYAL 1-2 (1 800 769-2512)**

À l'extérieur de l'Amérique du Nord, à frais virés: **416 974-7780**

Vous pouvez nous téléphoner 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Les appels à frais virés sont acceptés.

Assistance aux Assurés

En Amérique du Nord: **1 800 533-2778**

À l'extérieur de l'Amérique du Nord, à frais virés: **905 816-2581**

Appelez pour vous renseigner au sujet des multiples services aux voyageurs et assurances mentionnés dans ce guide, 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

Pour obtenir une carte pratique de format portefeuille contenant tous les numéros de compte de carte de crédit importants, veuillez visiter le **www.rbcbanqueroiyale.com/cartes/cartedeportefeuille**.

- © ^{INC} Marqué(s) de commerce de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada.
- † Toutes les autres marques de commerce sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.
- 1 Cette couverture est souscrite par la Compagnie d'assurance générale RBC au Québec et par la Compagnie d'assurance RBC du Canada dans le reste du Canada.
- 2 Cette couverture est souscrite par la Compagnie d'assurance générale RBC.
- 3 Couverture souscrite par la Compagnie d'assurance RBC du Canada.
- 4 Assistance aux Assurés Inc. décline toute responsabilité à l'égard de la prestation des services de particuliers ou d'entreprises mis à votre disposition pour vous aider. Les assurances sont offertes aux résidents canadiens seulement. Toutes les assurances comportent des restrictions et exclusions. Veuillez consulter les certificats d'assurance de votre trousse de bienvenue pour connaître tous les détails.
- 5 L'assurance annulation de voyage est assujettie à une limite de 1 500 \$ par personne assurée (et à un maximum global de 5 000 \$ pour toutes les personnes assurées), par voyage, et elle protège les titulaires de cartes admissibles contre le coût des frais de voyage non remboursables réglés avec votre carte Visa Platine Affaires Voyages RBC si le voyage est annulé avant votre départ en raison d'un risque assuré imprévu. L'assurance interruption de voyage est assujettie à une limite de 5 000 \$ par personne assurée (et à un total maximal de 25 000 \$ pour toutes les personnes assurées), par voyage. Cette couverture comprend le remboursement de la portion inutilisée non remboursable de vos frais de voyage préparés et réglés avec votre carte Visa Platine Affaires Voyages RBC, si le voyage est interrompu ou retardé en raison d'un risque assuré imprévu, y compris les frais supplémentaires de transport en classe économique à votre point de départ. Les assurances sont offertes exclusivement aux résidents du Canada. Toutes les assurances comportent des restrictions et exclusions. Veuillez consulter les certificats d'assurance de votre dossier de bienvenue pour connaître tous les détails.
- † Sous réserve des disponibilités. D'autres restrictions peuvent s'appliquer. Pour connaître le règlement complet du programme RBC Récompenses, rendez-vous au **www.rbcrecompenses.com**. Veuillez le lire attentivement. Le voyageur est responsable de toutes les taxes, de tous les suppléments et de tous les frais d'améliorations aéroportuaires.
- †† Cette option n'est offerte qu'aux titulaires principaux de cartes d'entreprise. Les employés qui ont également une carte Visa Platine Voyages ou une carte Visa Infinite Voyages personnelle n'ont pas le droit de regrouper les points. Si un compte Visa Platine Affaires Voyages comporte plus d'un titulaire principal de carte d'entreprise, cette option de cumul des points est limitée dans la mesure où il) tous les points RBC Récompenses obtenus par tous les titulaires principaux de carte d'entreprise et les employés de ce demandeur de carte d'entreprise peuvent uniquement être cumulés dans le compte RBC Récompenses d'un (1) titulaire principal de carte d'entreprise désigné et ii) seul ce titulaire principal de carte d'entreprise peut également cumuler tous les points RBC Récompenses de ce compte RBC Récompenses dans un compte RBC Récompenses lié à un compte Visa Platine Voyages ou Visa Infinite Voyages personnel dont il est également demandeur ou codemandeur. Pour connaître toutes les conditions et restrictions qui s'appliquent au programme RBC Récompenses, rendez-vous au **www.rbcrecompenses.com**.
- † Les points RBC Récompenses sont attribués sur les achats nets seulement; ils ne sont pas attribués sur les avances de fonds (y compris les chèques tirés sur une carte de crédit RBC Banque Royale, les transferts de solde, les opérations assimilées à des opérations en espèces et les paiements de facture qui ne sont pas des débits préautorisés établis avec le commerçant), les frais d'intérêts ou les autres frais, et les crédits de retour et les ajustements réduisant ou annulant le nombre de points obtenus des montants facturés à l'origine.
- £ Les points RBC Récompenses en prime sont attribués par dollar dépensé pour des achats admissibles effectués dans l'importeur quel bureau de Carlson Wagonlit Travel au Canada («CWT») au moyen de votre carte de crédit RBC Banque Royale admissible et/ou de vos points RBC Récompenses. Les points prime attribués par CWT s'ajoutent aux points RBC Récompenses que vous obtenez normalement pour chaque dollar lorsque vous payez au moyen de votre carte de crédit admissible. Les points prime ne sont pas attribués pour les taxes, les frais d'administration, les suppléments, les achats effectués au titre d'ententes d'entreprise avec CWT ou lors de réservations auprès de fournisseurs non privilégiés. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. CWT, et non pas la Banque Royale du Canada, est responsable du Programme CWT. Pour en savoir plus, consultez le site **www.rbcrecompenses.com/reglescwt**.
- ^ Les points RBC Récompenses RBC additionnels sont remis par dollar dépensé sur les locations admissibles effectuées dans les succursales canadiennes participantes seulement, jusqu'à un maximum de 500 points additionnels par location. Ces points s'ajoutent aux points RBC Récompenses que vous obtenez déjà pour chaque dollar dépensé lorsque vous payez avec votre carte de crédit RBC Banque Royale. Certaines conditions et restrictions s'appliquent. Thrifty Car Rental, et non la Banque Royale du Canada, est responsable du programme de Thrifty Car Rental. Pour obtenir plus de précisions, visitez **rbcrecompenses.com/thrifty**.
- * Les avances de fonds, y compris les retraits en espèces à un GAB et les chèques tirés sur une carte de crédit, peuvent être effectués jusqu'à concurrence de votre limite de crédit disponible et de votre limite quotidienne. Il n'y a pas de période sans intérêt pour les avances de fonds, ce qui signifie que les intérêts courent à partir du moment où l'avance est consentie jusqu'à ce que nous recevions le paiement du montant total que vous devez. Des frais sur avances de fonds pourraient s'appliquer selon le type d'avance de fonds. Pour obtenir plus de détails, veuillez consulter la Convention régissant l'utilisation de la carte de crédit Affaires RBC Banque Royale.
- ** Les points RBC Récompenses en prime sont octroyés par les détaillants participants par l'intermédiaire du CyberCentre RBC Récompenses. Ils s'ajoutent aux points RBC Récompenses que vous accumulez déjà pour chaque dollar d'achat réglé au moyen de la carte de crédit RBC Récompenses. Le nombre de points prime accumulés dépend du prix des biens et des services admissibles achetés. Ces points ne peuvent pas être accumulés sur des taxes, droits, frais d'expédition et de manutention, services particuliers ou toute autre exclusion précisée dans le cadre de l'offre. Le détaillant participant, et non la Banque Royale du Canada, est responsable de l'offre du CyberCentre RBC Récompenses. Pour en savoir plus, consultez le site **www.rbcrecompenses.com/cybercentre**.
- *** Les frais d'expédition (par service de livraison préparé de base) et de manutention et les taxes de la récompense sont compris dans votre échange. Les récompenses sont offertes sous réserve de leur disponibilité. Si un article n'est pas disponible exactement tel qu'il est illustré, un article de remplacement de valeur égale ou supérieure vous sera envoyé. La valeur d'échange des points peut changer.
- ¥ RBC Placements en Direct Inc., RBC Dominion valeurs mobilières Inc., RBC Phillips, Hager & North Services-conseils en placements Inc. et la Banque Royale du Canada sont des entités juridiques distinctes et affiliées. RBC Placements en Direct Inc. ne fournit pas de conseils en placement et ne fait pas de recommandations concernant l'achat ou la vente de titres. Les investisseurs sont responsables de leurs décisions de placement. RBC Placements en Direct est un nom commercial utilisé par RBC Placements en Direct Inc. - Membre du Fonds canadien de protection des épargnants.
- Les rabais figureront sous forme de crédits sur vos relevés mensuels de carte de crédit 8 à 10 semaines suivant l'achat. Toutes les conditions et restrictions applicables au programme Visa SavingsEdge sont établies par Corporation Visa Canada («Visa»). La responsabilité de ce programme incombe à Visa et non à la Banque Royale du Canada. Pour en savoir plus, visitez le **www.visasavingsedge.ca**

Pour en savoir davantage au sujet des nombreux produits et services pour l'entreprise offerts par RBC Banque Royale, renseignez-vous auprès de n'importe quelle succursale de RBC Banque Royale, rendez-vous au www.rbcbanqueroyale.com/entreprises ou composez le **1-800 ROYAL 2-0 (1 800 769-2520)** pour parler à un conseiller en affaires.

Nous publions également une série de guides contenant une foule d'idées et de conseils pertinents destinés aux directeurs de petite entreprise à toutes les étapes de croissance. Rendez-vous au www.rbcbanqueroyale.com/leguide dès aujourd'hui.

www.rbcbanqueroyale.com



RBC Banque Royale